



Rachat de soulte

Par CHAKIRH

Bonjour,

Voici ma situation avec ex-conjointe on vient de se séparer et on a une maison qu'on a achetée ensemble

Voici la situation :

pacsé avant l'achat.

Maison achetée le 01/11/2018 au prix de 270 000 euros

On est tous les deux co-proprétaire

Madame a mis un apport de 2380euros et moi 0.

Part de chacune de la maison : Madame de : 54,3% et moi 46,7%

Le montant de l'emprunt restant dû est de 259636 euros, l'emprunt était pris en charge par nous deux à 50%.

Madame souhaite garder la maison pour elle.

Mes questions sont les suivantes:

faut-il obligatoirement estimer la maison ?

Si la valeur de la maison est identique combien s'élève le montant de la soulte qu'elle doit me verser ?

Quelles sont les possibilités qui s'offre à nous ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement,